



PRENEZ SIÈGE...

ET COUREZ LA CHANCE DE VOUS ENVOLER!

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Promutuel Vallée du St-Laurent, société mutuelle d'assurance générale, ci-après désignée « la Société », convoque ses membres-assurés à son assemblée générale annuelle qui se tiendra le :

mardi le 21 mars 2017 à 19 h
Manoir Rouville-Campbell
125, chemin des Patriotes Sud, Mont Saint-Hilaire

SIÈGES EN ÉLECTION

Siège n° 4 : secteur Prairie (mandat de 3 ans)
Siège n° 5 : secteur Valmont (mandat de 3 ans)
Siège n° 6 : secteur Haut St-Laurent (mandat de 3 ans)

Nous recherchons des candidats exerçant une profession libérale, ayant de l'expérience en finance, marketing ou ressources humaines.

Tout membre-assuré désirant combler un siège d'administrateur doit transmettre au siège de la Société, au plus tard le dixième (10^e) jour avant l'assemblée, soit le 7 mars 2017 à 16 h, en la forme prescrite, le bulletin de mise en candidature et les déclarations d'intérêts et d'éligibilité ainsi qu'un curriculum vitae. Les documents doivent être adressés au secrétaire du conseil d'administration. Ils sont disponibles au siège, situé au 48, boulevard Taschereau, La Prairie, à notre bureau situé au 210, rue Lewis Ouest, Waterloo, et sur notre site Web.

En conformité avec le règlement de régie interne, tout membre peut se faire représenter par une autre personne en déposant auprès du secrétaire de la Société, au moins dix (10) jours avant l'assemblée,

un formulaire de procuration dûment rempli, disponible au siège de la Société. Dans le cas d'une personne morale, elle doit joindre au formulaire de procuration une copie de la résolution de son conseil d'administration désignant son représentant. Les copies électroniques seront acceptées à condition que les documents originaux soient présentés à l'ouverture de l'assemblée. Un procureur ou un représentant ne peut représenter plus d'un membre.

En cas d'annulation, l'assemblée sera remise au 22 mars 2017, à 19 h, au même endroit.

Un café et des accompagnements seront servis.

Le transport en autobus est offert gratuitement aux membres-assurés à partir de :

- notre bureau de **La Prairie** (48, boulevard Taschereau) à **17 h 30**
- notre bureau de **Waterloo** (210, rue Lewis Ouest) à **17 h 15**

Il y aura un tirage de deux crédits-voyages d'une valeur de 1 500 \$ et de 2 500 \$.

Jacinthe Phaneuf
Secrétaire du conseil d'administration

Diffusé le 22 février 2017

PROMUTUEL
ASSURANCE
VALLÉE DU ST-LAURENT